



MOUVEMENT

Ça suffit d'attendre des années pour avoir un poste !
Ça suffit des barèmes inventés par l'administration pour faire ce qu'elle veut !
Ça suffit les postes qui disparaissent chaque année !

Tous à la réunion départementale pour un retour à un mouvement clair et équitable Mercredi 30 mars à 9H30 au Puy en Velay - école Michelet

Depuis plusieurs semaines, les écoles du département bouillonnent sur les conditions de déroulement du mouvement. Des collègues sont même à l'initiative d'une pétition départementale.

On comprend bien la colère et le désespoir des collègues qui attendent chaque année d'être titulaires de leur poste.

On comprend bien la colère des collègues qui se disent « mais moi, avec mon ancienneté, je n'ai pas de grande chance d'avoir un poste ». Il est anormal de devoir attendre des années pour avoir un poste fixe. Il est inadmissible que les personnels au bout de 15 ou 20 années d'ancienneté ne puissent toujours pas se rapprocher de chez eux ou ne puissent pas enseigner sur le poste de leur choix.

Pour rappel, avec la loi dite de « Transformation de la Fonction publique », le gouvernement a tué le mouvement ! Les barèmes ne sont plus qu'indicatifs. Il n'y a plus de contrôle de l'attribution des postes par les représentants des personnels. Des dizaines de postes sont sortis du mouvement et réservés par l'administration. Cette dernière fait donc ce qu'elle veut et ne se prive pas de le faire. Le fait du prince devient la règle. D'ailleurs Macron veut aller encore plus loin en promouvant un recrutement par les directeurs comme à Marseille.

Le SNUDI-FO dénonce cette destruction des droits collectifs et l'individualisation de la gestion des carrières des personnels qui aboutit à des tensions dans les écoles. Il faut que ça cesse !

Les collègues signataires de la pétition départementale ont raison : l'ancienneté doit redevenir l'élément essentiel du barème, les personnels victimes de fermeture doivent être protégés, les personnels en situations de handicap doivent bénéficier de postes aménagés.

Il est donc indispensable d'augmenter le nombre de postes accessibles au mouvement et de cesser d'en retirer pour la formation des stagiaires et des étudiants par exemple. Tous les postes indispensables doivent être créés, les classes nécessaires doivent être ouvertes, les fermetures annulées. Les stagiaires doivent être formés dans les instituts de formation et non sur le tas.

Il faut que toutes les informations sur le mouvement soient accessibles afin que les personnels connaissent et puissent postuler sur tous les postes existants. Il faut que cesse le parcours du combattant pour accéder aux circulaires.

Le SNUDI-FO 43 revendique :

- le retour à des règles claires et équitables,
- le retour à un barème essentiellement basé sur l'ancienneté générale de service
- le retour au contrôle des mutations par les représentants des personnels
- L'arrêt des postes à profil et des postes réservés

La colère des collègues est légitime, il faut que cela s'arrête !

Aussi le SNUDI-FO 43 appelle les personnels à participer à une réunion départementale afin de discuter des moyens d'action pour retrouver un vrai mouvement équitable au service des personnels et non au service de l'administration.

Il propose aux autres organisations syndicales d'y participer.

Il soumet à la discussion la proposition d'un rassemblement devant l'inspection académique à la suite de la réunion afin qu'une délégation soit reçue.

D'ores et déjà le SNUDI-FO demande une audience à l'Inspectrice d'Académie, représentante du Ministre dans le département.

Alors tous à la réunion pour un Mouvement clair et équitable

mercredi 30 mars à 9 h30 à l'école maternelle Michelet, au Puy en Velay !